

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (1979)

Heft: 497

Rubrik: Bagatelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Coopérateurs et clients

Quant à la cause du socialisme, elle perd bien davantage du fait de la faiblesse de son aile "commerçante" que du fait de nos critiques à cette aile inefficace. L'idéal coopératif abandonné, les techniques de gestion mal maîtrisées, voilà qui a de quoi alimenter les pires préjugés à l'égard des socialistes, incapables mê-

me de gérer, quasiment désertés par l'efficacité économique, etc.

Comme sa force, l'image du socialisme vient de tout le complexe parti-syndicats-coopératives.

Si l'une ou l'autre de ces organisations flanche idéologiquement, c'est l'ensemble qui s'en trouve affaibli.

Et ce n'est pas de le dire qui freine la cause du socialisme. Cela peut tout au plus provoquer un choc.

Nous voulons du moins l'espérer.

1979 : LA «FINALITÉ D'ENTREPRISE» DU GROUPE COOP EN TROIS CHAPITRES

1. Principes de rendement économique

1.1 Nous sommes une *unité coopérative* d'entreprises de production, de commerce et de prestations de service, qui se propose de contribuer le plus possible à une bonne *qualité de vie* des consommateurs par l'acquisition et la distribution de marchandises et par des prestations de service.

1.2 Notre groupe forme une *unité* et se présente *solidairement*.

1.3 Nos *performances économiques* s'adaptent aux *besoins et désirs des consommateurs*.
Notre structure doit être simple et claire.

1.4 En utilisant le *progrès et la technique*, nous voulons assurer l'*acquisition* de marchandise la plus avantageuse – y compris une production rationnelle – et une distribution actualisée et progressiste de nos *marchandises et prestations de service*.

1.5 Nous *informons* d'une façon objective et franche sur les prix, qualités et utilisations de nos marchandises et nos prestations de service.

1.6 Nous *voulons croître* afin d'améliorer notre capacité de rendement au profit des consommateurs. Par conséquent nous nous fixons des *objectifs de part au marché* ambitieux que nous voulons atteindre en *concurrence* loyale et transparente. Nous voulons nous différencier clairement de la concurrence; nous sommes prêts à collaborer dans les domaines qui concernent la branche tout entière.

2. Principes de comportement sociaux

2.1 Nous nous déclarons coresponsables du maintien et du développement de notre *ordre social libéral*. Dans la mesure de nos possibilités, nous coopérons à la solution des problèmes économiques, sociaux et écologiques. Nous sommes *indépendants des partis politiques*, mais nous participons à la recherche de décisions politiques dans le cadre de

nos principes de politique d'entreprise.

2.2 Nous approuvons toutes les organisations qui défendent loyalement les *intérêts du consommateur*.

2.3 Nous ne pouvons atteindre nos objectifs que par l'engagement complet de tous nos *collaborateurs*. Nous travaillons en fonction d'*objectifs et du travail d'équipe*; nous suivons le *principe de la performance*. Nous exigeons des cadres supérieurs de tous les échelons une activité créatrice et du dynamisme en atteignant l'*objectif fixé*.

2.4 Notre *politique du personnel* est caractérisée par la formation professionnelle continue, la promotion de la sécurité sociale, le développement de la personnalité et la rémunération en fonction du rendement. Notre style de gestion est marqué par la participation et la coresponsabilité de nos collaborateurs et par les principes de la gestion par objectifs.

2.5 En tant que membre de l'*Alliance Coopérative Internationale*, nous favorisons l'*échange d'expériences et de marchandises* avec les organisations coopératives de Suisse et de l'étranger.

3. Principes de comportement financiers

3.1 A long terme nous visons à développer notre *position sur le marché* et notre *capacité de rendement*. C'est pourquoi nous voulons financer le renouvellement, l'expansion et la diversification pour une part convenable du cash flow réalisé.

3.2 Nous conservons notre *indépendance* et notre *sécurité économique* grâce à une *base de financement* la plus large et la plus saine possible.

3.3 Nous aspirons à l'*unité financière* et nous investissons les moyens réalisés en vue de renforcer notre capacité de rendement au service des consommateurs et de nos collaborateurs.

POINT DE VUE

C'était combien ? Six millions de morts ou six millions de dollars ?

Le dernier étage en-dessus de l'horreur.
D'accord.

D'ailleurs qui n'est pas d'accord, hormis les complètement félés?

Définitivement impardonnable. Saloperie de saloperie de toutes les guerres.

D'accord. D'avance.

Tout le monde est bien d'accord, il me semble que je perçois comme des hésitations? Est-ce que ça ne serait pas là que ça coince, justement, la guerre, les canons, les uniformes, les beaux soldats qui sentent le sable chaud, les belles casquettes, les beaux fusils au canon bien droit qui sentent la graisse... Parce que tu comprends, c'est facile d'avoir des remords en technicolor, de se dire mais enfin nom de dieu c'est pas possible mais

BAGATELLES

DP 493, "Le chanoine, la messe et le grand air". "Le peuple valaisan", hebdomadaire du Parti socialiste valaisan se fait l'écho de notre texte et commente lui aussi la lettre adressée par le directeur du collège de Bagnes aux parents d'élèves concernés par une retraite annuelle et obligatoire. Nous citons: "Dans "Le peuple valaisan" du 24 mars 1978, Lucien Rosset avait relevé que "toute l'activité religieuse d'enfants âgés de moins de seize ans est uniquement du ressort de leurs parents... La formule ambiguë et contraignante retenue par le Collège de Bagnes et d'autres établissements s'accorde mal avec le respect plein de la liberté de croyance et de conscience et avec un réel esprit de liberté". Aujourd'hui on peut réellement douter de la volonté de certains de tirer toutes les conclusions de la modification de

comment est-ce que des choses pareilles peuvent arriver mon dieu mon dieu les hommes sont fous, ah oui, c'est facile de se battre doctement la coulpe en compagnie de distingués historiens, de films d'époque, de souvenirs de mobilisation, de documents controversés et de controverses documentaires, le cul bien calé dans le moelleux moderne d'un studio de la TV, Emile tu pourrais pas m'ajuster un peu l'éclairage sur la gauche, merci? Ah! c'est pas difficile, tiens, ça se pratique même systématiquement après toutes les guerres et l'on nomme même des fonctionnaires plus ou moins internationaux pour ça, et grassement payés, les gaillards.

Bon, je vais te dire, moi qui sortais à peine de l'oeuf à l'époque, tout ce branle-bas autour de Holocauste, ça me fait quasi dégueuler.

Parfaitement, tu crois peut-être que les usines d'armement vont produire un flingue

l'article 2 de la Constitution cantonale qui institue les communes ecclésiastiques et distingue ce qui relève de l'Eglise, de ce qui relève de l'Etat. M. le chanoine Donnay-Monay est excusable car il est né et a vécu sa jeunesse dans le Val d'Illiez c'est-à-dire à l'abri de modes de penser différents de ceux de son milieu. Il est moins innocent lorsqu'il se mêle de diviser les familles au nom de l'Evangile. Que M. le chanoine mentionne expressément dans ses circulaires le droit des parents — jusqu'à seize ans — de choisir d'envoyer ou non leurs enfants à des retraites prises sur le temps scolaire et les citoyens suisses qui ne partagent pas ses convictions le laisseront dormir en paix".

* * *

Les propositions d'économie d'énergie publiées par le comité régional de soutien à l'initiative pour le contrôle démocratique du nucléaire

en moins, une fois achevé le dernier débat télévisé? Tu crois peut-être que la télloche va faire relâche pendant deux semaines, après la dernière émission disant: "Ecoutez, franchement, on n'a pas le culot de vous passer des variétés interneiges après ça...".

Tu crois peut-être que les silos à fusées vont être bouchés au béton avec toutes leurs dégeulasseries dedans?

Tu crois ça?

Tu crois peut-être que le gouvernement suisse va offrir trois mois de vacances au lait de vache, bon air des Alpes et birchermüesli, à cent mille moutards de bidonvilles, tu crois qu'il va offrir cent millions à Terre des Hommes en disant, écoutez, ça peut pas effacer nos conneries et nos lâchetés à l'époque mais ça peut quand même vous être utile?

Enfin bref, quoi, tu crois que la diffusion tous azimuts va changer quelque chose, tu crois que d'avoir vu Holocauste les gens vont

voter à 99 pour cent pour la reconnaissance du service civil?

Allez, parle pas, j'ai gagné.

Tu parles d'un "phénomène sociologique" comme dit la TV-Lausanne-Genève! Ah! il est beau, leur phénomène sociologique! Le phénomène sociologique c'est qu'en 14 ça repartait comme en 70 et qu'en 40 ça repartait comme en 14 et que ça va bien repartir comme en 40 malgré tout ce bordel de conférences à la noix et malgré tous les Holocauste du monde et dieu sait si c'est courant!

Hé ho, faut pas déconner.

Bon voilà que je m'énerve de nouveau, que je m'échaaffe le citron et que je me broute les pinceaux. Allez, du calme.

Bon, ce que je voulais dire, c'est ça: combien est-ce qu'il y aura de moutards qui vont crever de malnutrition, d'ici la fin du siècle? Trois, quatre cents millions?

Mettons trois cents. Faut être optimiste.

Gil Stauffer

auront-elles le soutien officiel qu'elles méritent (DP 496)? Un signe encourageant parmi d'autres: motion a été déposée devant le législatif veveysan pour la nomination, aussi rapide que possible, d'un "Monsieur Energie" dans la commune.

* * *

Pourvu que cela ne donne pas des idées à Kurt Furgler! On sait notre ministre de la Justice et de la Police friand des trouvailles allemandes en matière de sécurité. Mais là il faut espérer que le dernier petit truc tout simple mis au point en RFA ne convaincra pas les spécialistes helvétiques. Quelques détails à titre préventif... Depuis quelques temps, certains détenteurs de nouvelles cartes d'identité, outre-Rhin, ont pu noter sur leur document l'apparition d'un discret tampon officiel dans la case réservée aux "signes particuliers". Un tampon renvoyant

du reste à un autre tampon à une autre page (mention: "article 2, alinéa 2, loi sur les cartes d'identité"). En clair, le message pour le douanier: cet individu ne doit pas passer la frontière; certains faits "donnent à penser" qu'il est un danger pour la sûreté extérieure ou intérieure; ou qu'il pourrait chercher à se soustraire à ses obligations militaires; ou qu'il voudrait échapper à des poursuites pénales; ou alors qu'il tente de se soustraire à des obligations fiscales. Et l'astuce est légale (loi adoptée en novembre dernier)! Passe encore pour la douane (où les listes "noires" ont toujours existé d'une manière ou d'une autre). Mais à l'heure où on doit présenter sa carte d'identité pour un oui ou pour un non, et surtout au moment d'encaisser un chèque par exemple, l'institution ce "signe de Caïn", comme on a pu le nommer, suscite à juste titre l'indignation.